

L'Abéille.

12ème Année.

“ Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.”

12ème Année.

VOL. XII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 28 NOVEMBRE, 1878.

No. 11.

Le Petit-Lac.

Ste-Thérèse, 22 novembre 1878.

Monsieur le Rédacteur,

Dernièrement un frelon de mes amis vous a envoyé la description de la grotte de Ste-Thérèse. Serait-il permis aujourd'hui à une toute petite guêpe de suivre son exemple et de vous parler de notre lac et de notre rivière ?

Le dix octobre dernier, le petit séminaire de Ste-Thérèse ouvrant les portes de ses vastes salles livrait passage à sa nombreuse communauté, qui s'en allait joyeuse visiter le “Petit-Lac,” situé à quelques milles du village. Après cinq quarts d'heure d'une marche rapide la bruyante troupe fit résonner l'air de ces cris : Le lac, le lac, voici le Petit-Lac. En effet à travers une clairière nous apercevions dans le lointain une charmante petite nappe d'eau se dessinant mollement comme sur un tapis de gazon. Vite, pour y arriver, de traverser à pas de course une prairie encore humide de la rosée du matin. Mais, en mettant le pied sur les bords, quelle n'est pas notre surprise : La terre commence à céder sous nos pas, le sol tremble, l'eau jaillit de toutes parts, nous marchons sur un terrain flottant. La plupart des élèves effrayés se retirèrent en toute hâte, un certain nombre toutefois moins craintif, moi-même prudent, se met à sauter, à danser sur cet abîme sans songer qu'ils peuvent s'engloutir ; à chaque instant, pour le moins jusqu'au centre de la terre : il n'y a pas à en douter ; car, si au moyen d'un bâton, on pratique une ouverture dans la dense mais tout-à-fait mince couche de tourbe végétale qui nous supporte, une perche de dix-huit pieds qu'on y introduit va se perdre à tout jamais dans une vase sans fond. Le lac peut avoir trois arpents de long sur deux de large ; les eaux en sont noires et profondes, elles dorment d'un éternel repos, car les vents ne peuvent guère pénétrer jusque-là. Il est entouré d'un bois touffu qui miro ses têtes altières dans le cristal de ces ondes paisibles. D'un côté s'étend à perte de vue une verdoyante prairie ; de l'autre se dresse une petite forêt de sapins et de cèdres odoriférants, vrai bocage toujours revêtu de son vert manteau, même quand le triste automne a dépouillé les autres arbres de leur parure de feuillage.

À l'une des extrémités du Petit-Lac s'échappe à travers de hautes herbes une petite rivière, bien connue dans les annales du collège, mais dont le nom, il faut l'avouer, n'est pas des plus poéti-

ques : La Rivière-au-Chien. Tantôt s'élargissant, tantôt se rétrécissant, notre fleuve térézien promène lentement ses eaux languissantes à travers la plaine. Il traverse de vastes prairies, arrose de gras pâturages, longe de riants côtoaux et rase le pied d'une colline sablonneuse, qui s'étend bien loin vers le nord. Le chemin de fer Q. M. O. et O. a jeté sur ces rives trois de ses ponts solides où le cheval de feu passe avec la rapidité de l'éclair. Un, entre autres, est assez considérable, appuyé qu'il est sur d'énormes assises en grosses pierres de taille et s'élevant à plus de trente pieds au-dessus du sol. Au village de Ste-Thérèse la masse des eaux est devenue assez puissantes pour mettre en mouvement plusieurs moulins et une scierie ; puis la rivière toute entière s'engage sous une distillerie, et là nous ignorons complètement ce qu'on fait le distillateur, mais toujours est-il qu'elle en sort avec une teinte toute nouvelle, couleur d'un jaune orange, couleur de bière. Au cœur du village elle roule encaissée entre deux murs de pierre, où elle se précipite, à travers les cailloux, en un rapide écumant qui égale de son doux murmure les heureux habitants de ses bords. À une légère distance du collège elle forme, comme à dessein, un réservoir de quelques arpents carrés où les élèves passent joyeusement les longues récréations de l'hiver à prendre leurs ébats sur leurs légers patins. Enfin ayant serpenté dans les prés des vallons, à travers le blé des plaines, sous le feuillage des bois, après un cours de neuf milles, par une embouchure qui mesure bien deux cents pieds d'une rive à l'autre, elle se jette dans la rivière des Mille-Isles, laquelle à son tour va se perdre dans les eaux du St-Laurent. Ainsi notre petite rivière coule jusque là-bas aux pieds du Cap-Diamant, pour aller porter sans doute nos amitiés à nos bons confrères de Québec.

VESPA.

Basilique de N.-Dame de Québec.

Travaux d'excavation faits en 1877.

Lorsqu'au mois de novembre de l'année dernier, *L'Abéille*, après plusieurs années d'un sommeil douloureux, renaissait à la lumière et à la vie, une des premières et des plus heureuses nouvelles qu'elle vint porter à l'oreille de ses nombreux amis, ce fut la découverte qu'on venait de faire, dans le sanctuaire de la cathédrale, des restes mortels du premier Evêque de Québec, Monseigneur Fran-

çois de Laval-Montmorency. Sa joie était d'autant plus grande en cette circonstance, qu'en donnant les détails plein d'intérêt qui avaient accompagné cet événement si remarquable, elle pouvait encore annoncer que ces précieuses dépouilles étaient devenues la propriété du Séminaire et que leur translation allait donner lieu à une série de fêtes religieuses dont elle se ferait un devoir d'être toujours la prompte messagère et la *chroniqueuse* fidèle.

L'Abéille a tenu ses promesses, et ce qu'elle nous a dit de Monseigneur de Laval et des honneurs si extraordinaires rendus à ses ossements bénis, formeront un jour une des plus belles pages dans l'histoire de ce héros chrétien, de cet insigne bienfaiteur de la jeunesse.

La découverte du tombeau du premier évêque de la Nouvelle-France restera sans aucun doute le fait prédominant qui aura signalé les travaux d'excavation faits dans la Basilique en 1877 ; mais il n'est pas le seul qui soit digne d'attirer l'attention. Aussi est-il permis d'espérer que les lecteurs de *L'Abéille* accueilleront avec bienveillance quelques nouvelles particularités que nous leur offrons aujourd'hui sur ces fouilles importantes qui nous ont mis en contact avec tant de morts illustres dont les restes se sont accumulés depuis plus de deux siècles sous ces voûtes antiques et vénérables.

Le privilège d'être inhumé dans les caveaux de nos églises est de date très-ancienne. Cet honneur qui semblait tout d'abord devoir être réservé aux ministres des autels, s'étendit bientôt aux laïques eux-mêmes. C'est ce que constaterait une étude attentive de nos registres de paroisse où nous pourrions retrouver toute une suite de familles distinguées dont les membres ont réclamé, comme une part de leur héritage, le bonheur de reposer sous les dalles de ces temples où ils ont tant de fois prié et où les générations suivantes aimeront à venir s'agenouiller à leur tour. Par respect cependant pour les saintes lois de la hiérarchie catholique, on donna une place spéciale à chaque classe de défunts. La nef fut choisie pour y déposer les corps des simples fidèles ; le chœur fut le lieu le plus ordinaire de la sépulture des prêtres, et on réserva pour tombeau des évêques cette partie du sanctuaire